



Livret d'accueil

L'association Vallée de Munster en Transition est heureuse de vous accueillir. Nous vous invitons à prendre connaissance de ce livret d'accueil pour vous familiariser avec notre fonctionnement, et les possibilités qu'il vous offre. N'hésitez pas à venir spontanément participer à nos rencontres, et/ou à nous contacter pour un rendez-vous si vous avez des questions ou des demandes particulières.

L'association Vallée de Munster en transition est un collectif de citoyen(ne)s. Nous nous associons pour accueillir « la transition » dans la vallée, et mettre en commun nos énergies pour qu'elle s'opère de manière sobre et heureuse.

Nous sommes un collectif d'habitants de la vallée de Munster, qui rayonne aussi plus largement à travers un réseau d'associations alsaciennes engagées dans la même dynamique, afin de mutualiser nos initiatives. Nous créons des projets et mettons en valeur les actions existantes des personnes qui ont fait le choix d'un mode de vie respectueux de l'environnement, tout en ayant le souci d'une société solidaire. « La Transition » est un enjeu commun à tous les humains et aux générations futures, ce qui implique, selon nous, d'unir nos forces. C'est pourquoi nous participons également à la mise en réseau des énergies individuelles et collectives pour en faciliter la co-réalisation.

Nous n'appartenons à aucun parti politique ou mouvement religieux. L'association a le souhait de créer des liens et de mener des actions avec toutes les personnes et organisations qui ont reconnu l'intérêt de poursuivre le même but que le nôtre.

Joyeuse transition à vous !

L'équipe de l'association Vallée de Munster en Transition.



EN TRANSITION VERS UN MONDE SOBRE ET HEUREUX

SOMMAIRE

1 - Principes de fonctionnement de l'association - P. 3

2 - Créez vos projets et/ou rejoignez les actions existantes - P. 4

- Les outils à votre disposition - P. 4 & 5

3 - Liste des groupes et des personnes à contacter - P. 6

4 - La charte de l'association Vallée de munster en transition - p. 7

1 - Principes de fonctionnement de l'association

Le but : Initier et soutenir toutes actions visant à développer « la résilience » du territoire (capacité à anticiper et accueillir les crises économiques, écologiques, sociales). Nous agissons soit en soutien de besoins sociétaux et environnementaux partiellement couverts par les pouvoirs publics, soit en créant des projets et dispositifs innovants pour y répondre. Nous conduisons ensemble un processus de « Transition » (chemin vers la résilience), en laissant libre cours à nos membres d'en dessiner les contours, du moment que la cohérence des actions entreprises est consentie par l'association. Notre démarche citoyenne se veut liée à un développement individuel, collectif et local inscrit dans un contexte d'interdépendance globale.

La collégialité - gestion par consentement : L'association est administrée par un collège de bénévoles. Certaines tâches telles que la trésorerie ou la communication via la liste de diffusion ont été prises en responsabilité par des volontaires pour une durée d'un an, généralement reconductible à chaque assemblée générale. Nous n'avons pas recours au vote dans nos prises de décisions, sauf dans le cas d'une impossibilité de trouver une entente par la voie du consentement mutuel. Le consentement peut se traduire par l'absence d'opposition des membres. Il s'agit de remettre en question une décision tant qu'il y a encore des voix qui s'y opposent. Chaque année au moment du renouvellement de votre adhésion, vous avez la possibilité de devenir un membre du conseil collégial et partagerez ainsi la responsabilité administrative et juridique de l'association. Nous avons expérimenté ce modèle depuis plusieurs années, et il nous apparaît réellement efficace pour cultiver une démocratie réelle, ainsi que pour conduire nos réunions en grand groupe et en petits comités.

A savoir : Pour les mineurs de moins de 16 ans, il faudra une autorisation parentale pour prendre part à la direction. L'association doit envoyer une demande d'autorisation par courrier recommandé avec accusé de réception (Formulaire disponible au local).

Les lieux d'administration de l'association

Groupe de cohésion : Il fait office de conseil d'administration. Ce groupe est ouvert à tous les membres qui souhaitent s'investir dans l'organisation générale de l'association et dans sa cohésion globale. Un représentant de chaque groupe thématique de l'association, ou porteur de projet au sein de VMT, est convié à y participer régulièrement pour communiquer sur l'avancement des actions, et s'informer des décisions de fonctionnement. C'est en Cohésion que l'on vient proposer toute nouvelle création de groupe ou projets non thématiques avant de se lancer.

L'assemblée générale : Elle a lieu une fois l'an. Y sont conviés l'ensemble des membres pour faire le bilan de l'année écoulée, approuver les comptes annuels et adopter les perspectives de l'année à venir. C'est une occasion de nous rencontrer, de partager un moment de convivialité et d'accueillir également des nouveaux membres.

La plénière : Elle a lieu une fois l'an. C'est un deuxième temps de réunion de l'ensemble des membres. Nous en profitons pour réfléchir à des thèmes éthiques, organisationnels. Nous y faisons œuvre d'intelligence collective pour produire une diversité de perspectives. Nous avons à cœur d'organiser les regroupements de manière agréable et ludique, pour que ces moments soient stimulants et attractifs.



2 - Créer vos projets et/ou rejoignez les actions existantes

Pour rejoindre un groupe existant ou une action en cours : il vous suffit de prendre contact avec la personne ressource mentionnée sur la liste des groupes qui vous intéressent (p. 6 du livret), ou de venir spontanément à une réunion.

A savoir: toute nouvelle création de groupe thématique ou projet particulier doit être proposé en Cohésion avant d'être lancé.

Les groupes autonomes : Un thème vous donne envie de mener des actions, comme c'est le cas par exemple des groupes « Santé naturelle », « Mobilité », « Fiesta », « De fil en aiguille », « Recyclerie » ? Vous avez toute liberté de rejoindre l'association pour mener à bien votre idée. Une fois votre équipe constituée, il vous faudra déléguer un de vos membres pour assister à la réunion du groupe Cohésion, afin de communiquer sur vos projets en cours. Ce délégué peut être n'importe lequel de vos membres du moment qu'il peut restituer des éléments sur vos actions, et également transmettre à votre groupe les éventuelles questions issues de l'instance de Cohésion. Vous pouvez ainsi partager cette responsabilité à plusieurs.

Créer une action ponctuelle ou un projet individuel : l'association souhaite que tout porteur de projet au sein de l'association, même pour une action individuelle, choisisse de désigner un co-référent qui pourra faire le lien avec l'association si nécessaire, en cas d'absence notamment.

- Les outils à votre disposition -

Le local 12 rue du presbytère à Munster: L'association met à disposition le local collectif (Voir disponibilités en fonction des réunions programmées). Le bois de chauffage est issu de la solidarité des membres. La mairie de Munster nous offre également quelques avantages pour louer des salles contre des sommes symboliques.

Association déclarée : Vous bénéficiez du statut d'association pour établir des conventions, émettre des devis, facturer, déposer vos demandes de subventions.

Assurance : L'assurance de l'association permet de couvrir les risques liés à l'activité bénévole et à l'accueil de public lors des actions, ateliers, manifestations, location de lieux ou de matériel.

Comptabilité par ligne projet : Bénéficiez si nécessaire d'une trésorerie par ligne projet (gestion comptable pour la réalisation de votre projet) + mise à disposition de documents de gestion de projet.

Accompagnement dans la réalisation de vos actions : Les membres actifs et le groupe Cohésion partagent volontiers leurs expériences, suite aux nombreux projets déjà réalisés. L'association s'inscrit dans le réseau d'un large panel d'associations, institutions, professionnels, individus, au regard de la richesse et de la diversité des membres qui la composent.

Le site internet www.mustertransition.org : Annonces, publication des comptes-rendus de réunion, archivage de données informatives, actualité, réseau, innovation... Il est administré collectivement par plusieurs membres de l'association.

L'annuaire des pros : Nous y référençons les professionnels de proximité qui ont une activité en accord avec la charte et les valeurs éthiques de l'association. (voir modalités sur le site)

Les listes de diffusion : Constituées au fil des années, nos listes de diffusions sont devenues des outils d'information et de partage importants dans la vie du mouvement.

3 - Liste des groupes et des personnes à contacter -

Association Vallée de Munster en Transition **12 rue du presbytère 68140 Munster**

NOM	Jour de réunion dans le mois	Horair e	Nom du référent	Tél	Courriel
Recyclerie	1 ^{er} vendredi	19h à 21h	Jean-François LACOURT	03 68 07 33 51 06 67 83 23 47	jflacourt88@gmail.com
Atelier de Fil en aiguille	1 ^{er} jeudi 3 ^{ème} vendredi	18-20 h 15-17 h	Chantal METZ	03 89 77 03 30	metz.chantal@orange.fr
Mobilité	3 ^{ème} vendredi	17h à 19h	Fabienne KOHLER	03 89 77 40 33	kohler.fabienne@wanadoo.fr
Bienveillance	2 ^{ème} lundi	20h à 22h	Marthe GRAFF	03 89 77 00 97	marthe.graff68@orange.fr
Agriculture	3 ^{ème} lundi	20h à 22h	Jean WAGNER	06 30 38 17 16	wagnerjeannot2@wanadoo.fr
Santé Naturelle	2 ^{ème} mardi	18h30 à 20h	Françoise RICHON	03 89 86 62 17	richonfrancoise@gmail.com
Cohésion	1 ^{er} et 3 ^{ème} jeudi	20h à 22h	Grégory BAIOTTO	03 89 77 19 48 06 48 11 57 41	courrielvmt@gmail.com
Solidarité	4 ^{ème} lundi à 20H		Anne-Liz DROUOT	06 25 86 15 54	lizierre@yahoo.fr
Incroyables comestibles	chaque Jeudi 17h au jardin de l'abbaye		Roland NICO	03 89 77 02 47 07 70 77 02 47	roland.nico2@wanadoo.fr
Site internet www.mustertransition.org			Grégory BAIOTTO	03 89 77 19 48 06 48 11 57 41	courrielvmt@gmail.com
Liste de diffusion			Fabienne KOHLER	03 89 77 40 33	kohler.fabienne@wanadoo.fr

4 - La Charte de l'association Vallée de Munster en Transition

La « Transition » est un mouvement international qui fédère les personnes autour d'une démarche collective vers un nouveau mode de vie. L'association « Vallée de Munster en Transition » (VMT) s'inscrit dans cette dynamique et s'adresse à tous les habitants de notre vallée. Elle n'appartient à aucun groupe politique ou religieux.

Actions: L'ensemble de nos actions vise à augmenter la « résilience » de notre territoire, c'est-à-dire à nous rendre moins vulnérables aux crises actuelles et futures (économiques, énergétiques, écologiques et sociales).

- Réduire l'utilisation des énergies fossiles (pétrole...) en soutenant la sobriété énergétique (l'énergie la plus propre est celle que l'on n'a pas consommée), en valorisant les ressources locales et en développant les énergies renouvelables.
- Reconstruire une économie locale vigoureuse et soutenable en commençant par produire ce que nous consommons (alimentation, produits manufacturés...).
- Changer nos comportements : si je bouge, la société change. Soyons chacun le changement.
- "Cultiver" et partager de façon responsable et respectueuse ce que la nature "nous donne" (eau, terre, air, énergie...).
- Cultiver une vision positive de notre avenir.
- Unir nos forces pour mieux avancer ! Nous avons besoin les uns des autres pour changer.

Valeurs et attitude

- La bienveillance et le respect de la différence
- La coopération, l'entraide et la solidarité
- Une communication apaisée
- Un mode d'organisation simple, transversal et transparent
- L'authenticité, la cohérence et la sobriété
- L'empathie, la joie et la convivialité
- L'enthousiasme, le dynamisme et l'envie d'apprendre
- La confiance mutuelle
- L'accueil, l'ouverture d'esprit et l'ouverture au monde,
- La créativité
- L'humilité et la simplicité.
-

Nous décidons d'inscrire toute action dans le respect absolu de l'humain, de la terre et du vivant. Tout doit commencer ici, dans notre vallée, au plus près de nous et dans notre quotidien.



Cette charte a été validée en réunion plénière le 22 mars 2013.